

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE



Plan de cours

COURS : **L'être humain**

PROGRAMME : Formation générale



DISCIPLINE : 340 PHILOSOPHIE

Pondération : Théorie : 2 heures | Pratique : 1 heure | Étude personnelle : 3 heures

PROFESSEUR	BUREAU	 poste	 courriel ou site web
Marc-Antoine Vallée	B – 118a		marc-antoine.vallee @cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	 poste	 courriel
THOMAS DOMMANGE	E-117	6135	
THIERRY LAYANI	E-116	6013	

I. OBJECTIF DU COURS

Le deuxième cours de philosophie a pour enjeu philosophique et inscription historique la signification de l'émergence de la modernité au XVII^e siècle, ainsi que sa mise en question, particulièrement à l'époque contemporaine. La « refonte » de la rationalité à travers le « creuset » du sujet qui émerge est le déclencheur du mouvement de réflexion qui se déploie dans ce cours.

II. PROBLÉMATIQUE

L'objectif principal de ce cours est d'explorer certaines conceptions de l'être humain qui se sont développées au cours de la modernité philosophique. Qu'est-ce que l'être humain? Il n'a évidemment pas fallu attendre la modernité pour que cette question fasse l'objet d'une réflexion philosophique. Mais elle a connu un sort sans précédent au cours de la modernité, en devenant une question absolument fondamentale pour l'ensemble de la réflexion philosophique et nécessitant des façons complètement nouvelles de la poser.

C'est principalement grâce à la pensée de René Descartes (1596-1650) qu'une nouvelle façon de s'interroger sur l'être humain apparaîtra, cherchant en la pensée humaine (le célèbre « *cogito* ») une certitude fondamentale sur laquelle bâtir tout l'édifice de la philosophie. Dans la première partie de ce cours, nous allons donc suivre le cheminement de pensée de Descartes aspirant à une connaissance méthodique et rigoureuse de la réalité et surtout de l'être qui pense cette réalité. Nous le ferons en lisant les *Méditations métaphysiques* (1641) qui comptent parmi les textes les plus marquants de Descartes. Malgré les siècles qui ont passé depuis l'écriture de ce texte, force est d'admettre que le doute radical que Descartes y introduit méthodiquement conserve quelque chose de profondément déroutant par rapport à notre attitude ordinaire face au monde et à la compréhension que nous avons spontanément de nous-mêmes. Nous allons donc nous exposer à ce doute radical, ainsi qu'à la recherche de certitude qui l'accompagne, afin de voir le type de compréhension de soi que Descartes nous propose. À quoi est-ce qu'on se réfère lorsqu'on dit « moi » (ou « *ego* »). Qu'est-ce qui caractérise fondamentalement ce « moi »? Nous verrons comment, selon Descartes, le « moi » désigne d'abord et avant tout la dimension spirituelle de notre être. Plus précisément, nous verrons que notre volonté (ou notre libre-arbitre) joue un rôle central dans la définition de la personne unique et singulière que nous sommes.

Le défi que représente l'étude de la pensée de Descartes ne réside pas seulement dans l'approche originale qu'elle nous invite à emprunter, mais aussi dans les difficiles problèmes qu'elle a laissés à la modernité philosophique. En ce sens, une très vaste partie de la philosophie du XX^e siècle vise à s'expliquer avec Descartes et l'influence énorme qu'il a eue sur les différents courants de la philosophie moderne. Dans la deuxième partie de ce cours, nous allons nous concentrer sur un de ces problèmes, à savoir le problème du dualisme des substances au cœur de la conception cartésienne de l'être humain. La question sera de savoir si on peut renoncer à une conception dualiste comme celle de Descartes, selon laquelle un être humain serait l'union d'une substance spirituelle (âme) et d'une substance matérielle (corps), tout en évitant une conception trop réductrice de l'être humain, qui occulterait des aspects importants de ce que nous sommes.

La deuxième partie de ce cours montrera notamment que, même si de nombreux philosophes modernes et contemporains s'accordent pour rejeter le dualisme des substances défendu par Descartes, il s'avère plus difficile qu'on pourrait le croire de se défaire de toute forme de dualisme dans une réflexion sur l'être humain. Deux auteurs nous permettront d'approfondir ce problème : Gabriel Marcel (1889-1973) et Paul Ricœur (1913-2005). Dans un

premier temps, nous examinerons la manière dont Gabriel Marcel explique d'où provient le dualisme cartésien et la façon de le dépasser. Selon Marcel, le dualisme des substances découlerait d'une vision trop abstraite et objectivante de l'être humain, et plus particulièrement du rapport que nous entretenons à notre corps. Seule une « philosophie concrète », qui cherche à penser les différentes facettes de notre être au monde, de notre existence incarnée, dans toute sa complexité et son opacité, permettrait de surmonter les problèmes philosophiques légués par Descartes.

C'est cet effort philosophique que nous poursuivrons en nous tournant ensuite vers l'œuvre de Paul Ricœur, qui s'inscrit dans le prolongement de la pensée de Gabriel Marcel, tout en apportant des perspectives originales dans le débat avec Descartes et dans la réflexion sur l'être humain. Reprenant l'idée de Marcel selon laquelle la philosophie doit partir de notre être au monde comme existence incarnée, Ricœur décrit l'homme comme un être déchiré entre le volontaire et l'involontaire, la liberté et la nécessité, le fini et l'infini. De plus, cet être entretiendrait un rapport conscient à soi beaucoup plus indirect et ardu que ne le suggère Descartes. Nous verrons, en lisant certaines études de *Soi-même comme un autre*, comment Ricœur oppose ainsi la figure du « soi » au « moi » de Descartes, selon l'idée que l'homme ne peut espérer se comprendre sans se livrer à un important effort d'interprétation qui passe par une multitude de médiations (langage, symboles, mythes, œuvres littéraires, œuvres d'art, sciences humaines, etc.). C'est tout particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de déterminer quelle est notre identité personnelle. Il faudra alors s'interroger sur les notions d'identité et de personne, ainsi que sur les principaux critères permettant d'établir qu'il s'agit de la même personne ou non. Nous rencontrerons une nouvelle fois, dans ce contexte, le problème du dualisme. Nous étudierons comment Ricœur répond à ce problème et nous examinerons surtout sa thèse originale selon laquelle l'identité personnelle implique une mise en récit de notre vie.

III. CALENDRIER (à titre indicatif)

Semaine 1. *Plan de cours. Introduction.*

Semaine 2. *Descartes : Méditations métaphysiques*

Semaine 3. *Descartes : Méditations métaphysiques*

Semaine 4. *Descartes : Méditations métaphysiques* [Examen – 20%]

Semaine 5. *Descartes : Méditations métaphysiques*

Semaine 6. *Descartes : Méditations métaphysiques*

Semaine 7. [Dissertation en classe – 25%]

Semaine 8. *G. Marcel : L'être incarné : repère central de la réflexion métaphysique*

Semaine 9. *G. Marcel : L'être incarné : repère central de la réflexion métaphysique*

Semaine 10. *P. Ricœur : Soi-même comme un autre*

Semaine 11. *P. Ricœur : Soi-même comme un autre* [Travail – 25%]

Semaine 12. *P. Ricœur : Soi-même comme un autre*

Semaine 13. *P. Ricœur : Soi-même comme un autre*

Semaine 14. *P. Ricœur : Soi-même comme un autre*

Semaine 15. [Dissertation finale – 30%]

IV. LITTÉRATURE OBLIGATOIRE

Livres que l'étudiant doit se procurer

- René Descartes, *Méditations métaphysiques*, édition réalisée par M. et J.-M. Beyssade, Paris, GF Flammarion, 1992.
- Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, Points, 1996.

V. BIBLIOGRAPHIE SECONDAIRE

- ALQUIÉ, Ferdinand, *La découverte métaphysique de l'homme chez Descartes*, Paris, PUF, 1950.
- ALQUIÉ, Ferdinand, *Leçons sur Descartes*, Paris, Table ronde, 2005.
- DE KONINCK, Thomas, *De la dignité humaine*, Paris, PUF, Quadrige, 1995.
- DESCARTES, René, *Œuvres et lettres*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1953.
- DESCOMBES, Vincent, *Le parler de soi*, Paris, Gallimard, Folio, 2014.
- GRONDIN, Jean, *Paul Ricœur*, Paris, PUF, Que sais-je?, 2013.
- HUME, David, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, GF Flammarion, 1983.
- HUME, David, *Traité de la nature humaine, Livre I : L'entendement*, Paris, GF Flammarion, 1995.
- LARMORE, Charles, *Les pratiques du moi*, Paris, PUF, 2004.
- LOCKE, John, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 1972.
- MARCEL, Gabriel, *Essai de philosophie concrète*, Paris, Gallimard, Folio, 1999.
- MARCEL, Gabriel, *Position et approches concrètes du mystère ontologique*, Louvain, Nauwelaerts, 1967.
- MONGIN, Olivier, *Paul Ricœur*, Paris, Seuil, Points, 1998.
- RICŒUR, Paul, *Gabriel Marcel et Karl Jaspers : philosophie du mystère et philosophie du paradoxe*, Paris, Temps présent, 1947.
- RICŒUR, Paul, *De l'interprétation. Essai sur Freud*, Paris, Seuil, 1965.
- RICŒUR, Paul, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique I*, Paris, Seuil, 1969.
- RICŒUR, Paul, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Seuil, Points, 1996.
- RICŒUR, Paul, *Anthropologie philosophique. Écrits et conférences 3*, Paris, Seuil, 2013.
- RYLE, Gilbert, *La notion d'esprit*, Paris, Payot, PBP, 2005.
- SPAEMANN, Robert, *Les personnes. Essai sur la différence entre « quelque chose » et « quelqu'un »*, Paris, Cerf, Humanités, 2009.
- TAYLOR, Charles, *Les sources du moi*, Montréal, Boréal, 1998.
- TAYLOR, Charles, *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, L'essentiel, 1992.

VI. MODES D'ÉVALUATION

Toutes les évaluations auront pour fonction de déterminer la compréhension de l'étudiant des textes étudiés et de la matière vue en classe. L'étudiant devra donc reconstruire les arguments vus en classe en s'appuyant sur une connaissance précise des textes, tout en étant en mesure d'évaluer la valeur philosophique des thèses et arguments étudiés. La rigueur de l'argumentation, de même que la qualité de la langue, seront particulièrement prises en considération.

- Un examen sur la matière vue en classe et les lectures demandées (20%)
- Une dissertation en classe de 900 mots lors de la semaine 7 (25%)
- Un travail à la maison sous forme d'une explication de texte de 900 mots (25%)
- Une dissertation en classe de 900 mots lors de la semaine 15 (30%)

VII. CONDITIONS DE RÉUSSITE ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

(1) NOTE DE PASSAGE. La note de passage du cours, comme de toutes les évaluations, est de 60%.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS. La présence aux activités d'évaluation est obligatoire. Aucune reprise ne sera accordée si un étudiant est absent au moment d'un examen ou de toute autre évaluation sommative, sauf motif gravissime bien sûr, ou entente préalable avec le professeur.

(3) REMISE DES TRAVAUX. Tout travail doit être remis en main propre à la date indiquée par le professeur. Aucun retard n'est donc autorisé, à moins d'une entente expresse avec le professeur. Le cas échéant, une pénalité de 5% par jour s'appliquera jusqu'à un plafond de 10%. Sauf empêchement grave (raison médicale par exemple), aucun travail ne saurait être accepté après plus d'une semaine de retard.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX. L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège (voir <http://ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf>).

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE. Dans toute évaluation, on pourra perdre jusqu'à 10% des points pour les fautes de français.

(6) PLAGIAT. Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récidive, l'étudiant se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours.

(7) ASSIDUITÉ ET CONTÔLE DES PRÉSENCES. La présence au cours et la ponctualité sont de rigueur. L'appel des présences aura lieu au début ou à la fin de chaque cours. 1) Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'avisera des conséquences possibles de sa prochaine absence. 2) Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours. 3) En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

(8) DISPONIBILITÉ. N'hésitez pas à venir me rencontrer durant mes périodes de disponibilité si vous avez des questions sur la matière vue en classe ou les modalités d'évaluation. Je suis aussi prêt à vous rencontrer en dehors de mes heures de disponibilité si vous en éprouvez le besoin.

VIII. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels, et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.